



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Secrétariat général
Délégation à l'encadrement supérieur**
**78 rue de Varenne
75349 Paris SP 07
01 49 55 47 79**

Note de mobilité

**SG/DES/2024-303
28/05/2024**

Date de mise en application : 28/05/2024
Diffusion : Tout public

Date limite de mise en œuvre : 28/06/2024
Cette instruction n'abroge aucune instruction.
Cette instruction ne modifie aucune instruction.
Nombre d'annexes : 0

Objet : Vacances d'emplois de Directeur interministériel et Directeur interministériel adjoint (DDI)
- DDT de la Haute-Corse, DDT du Bas-Rhin, DDTM adjoint des Landes, DDT adjoint d'Indre et Loire
- DDETSP adjoint, DDETSPP du Doubs.

Destinataires d'exécution

DRAAF
DAAF
DDT(M)
DD(CS)PP

Vacances d'emplois DDI

Au Journal Officiel paraissent périodiquement les appels à candidatures pour les postes de directeurs et directeurs adjoints (DDI et DDI adjoints). Afin de consolider la connaissance de cette information, il a été décidé que BO AGRI en soit un relais complémentaire.

Sont parus :

EN DDT(M) :

- un poste de directeur départemental interministériel adjoint (DDT de la Haute-Corse)
Journal officiel du 23/05/2024 (Texte n° 97)

- un poste de directeur départemental interministériel (DDT du Bas-Rhin)
Journal officiel du 24/05/2024 (Texte n° 91)

- un poste de directeur départemental interministériel adjoint (DDTM de la Haute-Corse)
Journal officiel du 25/05/2024 (Texte n° 72)

- un poste de directeur départemental interministériel adjoint (DDT d'Indre-et-Loire)
Journal officiel du 25/05/2024 (Texte n° 74)

EN DD-ETS-PP :

- un poste de directeur départemental interministériel adjoint (DDETSPP du Tarn)
Journal officiel du 25/05/2024 (Texte n° 71)

- un poste de directeur départemental interministériel (DDETSPP du Doubs)
Journal officiel du 25/05/2024 (Texte n° 75)

Modalités de candidature :

Pour connaître le délai et l'échéance de dépôt des candidatures, le descriptif du poste, la forme et le contenu du dossier de candidature ainsi que les différents contacts à prendre, se reporter au texte du Journal Officiel concerné cité ci-dessus.

La Déléguée à l'encadrement supérieur

Stéphanie Frugère